

PROGRAMME



LA SANTÉ, NOTRE PRIORITÉ ABSOLUE

À Saint-Amand-Montrond, la pénurie de dentistes et de médecins généralistes, l'éloignement des services spécialisés et les renoncements aux soins sont devenus le quotidien de trop nombreux habitants. **Parce que dans notre ville, accéder aux soins est devenu un parcours du combattant pour une écrasante majorité de nos concitoyens**, l'immobilisme n'est plus une option.

Nous ne promettons pas l'impossible : il existe des solutions concrètes, éprouvées, mises en œuvre avec succès dans de nombreuses communes comparables à la nôtre. Nous entendons rompre avec la fatalité et porter un véritable **plan d'urgence santé**, fondé sur une mesure simple et déterminante : la **création d'un centre municipal de santé, avec des médecins généralistes et des dentistes salariés**, pour garantir des soins accessibles, continus et de qualité ici, à Saint-Amand-Montrond.

CRÉATION D'UN CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ : DES MÉDECINS ET DES DENTISTES SALARIÉS POUR UNE VILLE EN BONNE SANTÉ

Aujourd'hui, de plus en plus de professionnels de santé aspirent à exercer autrement. **Le modèle du centre municipal de santé, fondé sur le salariat**, répond précisément à ces nouvelles attentes. Il offre une rémunération confortable, des horaires maîtrisés, un allègement considérable des tâches administratives et la possibilité de travailler en équipe, dans un cadre structuré et stable. Médecins et dentistes peuvent ainsi se concentrer sur leur cœur de métier : soigner. En proposant des locaux adaptés, un plateau technique moderne et un environnement professionnel sécurisé, la commune crée **des conditions d'exercice attractives et durables, capables d'attirer de nouveaux soignants** là où l'installation libérale isolée ne suffit plus.

FONCTIONNEMENT, FINANCEMENT, ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE : POURQUOI ÇA MARCHE PARTOUT AILLEURS

Un **centre municipal de santé repose sur des principes de fonctionnement clairs, éprouvés et maîtrisés**. La commune assure la gestion de la structure : elle met à disposition les locaux, recrute les professionnels de santé salariés et organise le fonctionnement quotidien (accueil, secrétariat, coordination). **Les médecins et les dentistes exercent en équipe, dans un cadre conventionné avec l'Assurance Maladie**, ce qui garantit des soins accessibles à tous, sans dépassements d'honoraires, et une continuité de prise en charge pour les patients.

Sur le plan financier, le centre de santé ne fonctionne pas comme une charge « à fonds perdus ». **L'essentiel des recettes provient de l'Assurance Maladie, via le remboursement des actes réalisés**. À cela s'ajoutent des financements spécifiques liés au statut de centre de santé (aides à l'installation, aides au maintien, soutien à la coordination), ainsi que des accompagnements de l'Agence Régionale de Santé (ARS), notamment pour l'investissement et le démarrage du projet. Ces dispositifs permettent de sécuriser les premières années et d'amortir les coûts de lancement.

Pour la commune, l'effort financier est maîtrisé. Il porte principalement sur l'investissement initial (aménagement des locaux, équipement médical) et, le cas échéant, sur un soutien au fonctionnement au démarrage. **Dans de nombreuses communes, le modèle atteint ensuite un équilibre économique**. Cet investissement doit être vu pour ce qu'il est : **un choix politique fort, qui garantit l'accès aux soins, améliore la qualité de vie des habitants et renforce durablement l'attractivité de notre territoire**.

ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ : SOUTENIR NOS COMMERCES, ACCOMPAGNER LES INITIATIVES

Pour préserver notre tissu économique local et accompagner les entrepreneurs de demain, nous créerons un poste de **manager de centre-ville**. Concrètement, il travaillera avec **des objectifs précis et mesurables** : faire baisser la vacance commerciale, accélérer les implantations en accompagnant les porteurs de projets de A à Z (local, travaux, démarches, communication), et co-construire avec les commerçants une programmation d'animations régulières qui fait vivre le centre-ville. **Au quotidien, il sera aussi un appui pour les commerces déjà installés** : accompagnements aux démarches administratives, amélioration de la visibilité (signalétique, communication traditionnelle) et conseil dans la transition numérique (présence en ligne, outils de communication).

ÉDUCATION ET JEUNESSE : PRENDRE SOIN DE NOS ENFANTS EN FACILITANT LE QUOTIDIEN DES FAMILLES

C'est un engagement. Nous mettrons en place une **cantine à 1 € à l'école primaire**, mesure déjà adoptée par de nombreuses communes françaises, qui répond à un double impératif : **garantir à chaque enfant un repas quotidien équilibré et nutritif**, indépendamment des revenus de sa famille, et **apporter un soutien concret au budget des foyers**. Parallèlement, nous favoriserons l'installation d'agriculteurs sur la commune, afin d'ancrer notre alimentation dans notre territoire et d'en faire bénéficier nos cantines. De plus, **nous ferons de la lutte contre le harcèlement scolaire une priorité municipale** : adultes formés (cantine, garderie, périscolaire), référent mairie unique clairement identifié, signalement simple, et, dès qu'une famille alerte, réponse sous 72 heures maximum pour protéger et agir. Enfin, **nous renforcerons la sécurité aux abords de chaque établissement scolaire** : cheminements protégés, barriérage aux points de traversée et présence humaine renforcée (police de proximité) aux heures d'entrée et de sortie.

CADRE DE VIE : PENSER NOTRE VILLE DE DEMAIN, RÉPONDRE AUX DÉFIS DU XXI^E SIÈCLE

Nous mènerons, sur la durée du mandat, un plan pluriannuel pour transformer Saint-Amand-Montrond en **une ville à la hauteur des défis climatiques et sociaux de notre époque** : réchauffement climatique, artificialisation des sols, accessibilité de l'espace public pour toutes et tous. Nous construirons **des trottoirs enfin praticables** pour nos aînés, les familles et les personnes à mobilité réduite. Nous développerons les mobilités douces avec **des aménagements cyclables** reliant le centre-ville à nos quartiers, nos écoles et nos lieux de vie. Nous engagerons un programme ambitieux de **végétalisation des espaces publics** pour créer des îlots de fraîcheur indispensables face aux canicules et redonner au vivant une place au cœur de la ville. Nous mènerons aussi une politique du logement pour remettre sur le marché **des logements à loyers modérés**, publics comme privés, en priorité en centre-ville, afin d'attirer de jeunes couples. Enfin, nous engagerons **un plan pluriannuel de réfection des routes et un système plus juste pour la gestion des déchets** (déchetterie, encombrants, réemploi).

SPORT, CULTURE ET VIE ASSOCIATIVE : VALORISER LES ATOUS DE NOTRE TERRITOIRE

Le sport, la culture et le tissu associatif sont le cœur battant de notre ville : ils créent du lien, de la fierté et de l'énergie collective. **Nous serons une mairie au service des associations** : à l'écoute, réactive, avec des démarches simplifiées, des équipements mieux entretenus et une programmation plus lisible. **Nous créerons une plateforme en ligne simple** (contacts, horaires, inscriptions, agenda des événements) pour faciliter la vie des habitants et des bénévoles, et mieux faire connaître tout ce qui se passe à Saint-Amand-Montrond. Enfin, **nous rénoverons la salle de bal** pour en faire un lieu vivant et polyvalent, au service des associations, de la culture et des événements, afin de ramener des activités en centre-ville et renforcer son attractivité toute l'année.